

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 17 janvier 2017

## Mobilisation des services face à la vague de froid

Face à la vague de froid qui touche la France, le préfet de l'Isère a décidé dès le 12 janvier, de renforcer les capacités d'accueil et d'hébergement en activant le niveau 2 du plan grand froid. Ainsi, ce sont 205 places supplémentaires qui sont ouvertes en Isère afin de protéger et de permettre aux personnes les plus démunies de faire face à la baisse des températures.

- A Eybens, 60 places sont mobilisées au gymnase Fernand Faivre, pour accueillir les familles avec ou sans enfant et les femmes seules avec ou sans enfant.
- Au gymnase Pablo Picasso à Échirolles, ce sont 60 places qui sont ouvertes pour accueillir les hommes seuls.
- A Grenoble, au gymnase de la Houille blanche, 60 places sont proposées aux familles ou aux femmes seules ;
- A Bourgoin-Jallieu, 25 places sont proposées au sein du gymnase Folliet.

Au-delà de l'augmentation des capacités d'hébergement, le renfort hivernal induit également le renforcement de la veille sociale qui se traduit par la mobilisation accrue des équipes de bénévoles dans les accueils de jour ainsi que des équipes du 115.

Les maraudes réalisées par les associations (La Croix Rouge, Le Vinci, Le secours catholique, Le Fournil, Médecins du Monde, Rezo) et des institutions (CCAS de Grenoble, Centre hospitalier spécialisé : Équipe Mobile Liaison Psychiatrie Précarité) sont également renforcées.

Enfin le préfet de l'Isère, conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur, a demandé aux services de sécurité et de secours (gendarmerie, polices nationale et municipale, service départemental d'incendie et de secours) d'être très vigilants lors des patrouilles afin de signaler et aider les personnes en grande difficulté.

### Vigilance et solidarité

Veiller aux plus fragiles d'entre nous est aussi un devoir citoyen. Si vous vous trouvez en présence d'une personne en difficulté, les bons réflexes sont les suivants :

- composez le numéro d'appel gratuit « 115 »,
- soyez précis dans le signalement de la personne : adresse et difficultés repérées
- si la personne apparaît en détresse physique immédiate, signalez-le au numéro 15 (urgences médicales) ; dans ce cas ne laissez pas la personne seule et attendez avec elle les secours.

C'est grâce à la bienveillance et la vigilance de chacun que chaque année des personnes sont secourues et peuvent être mises à l'abri et le cas échéant, orientées vers des dispositifs d'accompagnement mis en œuvre par l'État et ses partenaires.

### Contact presse :

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)

